



## DE LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE À L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DU QUÉBEC

Mémoire

Présenté par : Les Solutions Will

Dans le cadre de : Commission sur les enjeux énergétiques du Québec

**Octobre 2013**

## INTRODUCTION

### LE VIRAGE DU QUÉBEC VERS UNE ÉCONOMIE VERTE ET UNE SOCIÉTÉ RÉSILIENTE

Les changements climatiques sont là pour longtemps. De même que les controverses entourant leurs causes et leurs impacts et cela, même si le récent rapport du GIEC<sup>1</sup> confirme avec une probabilité supérieure à 95 % que l'élévation des températures soit bien le fait de l'accumulation de gaz à effet de serre (GES) d'origine humaine.

Tel que souligné par la Commission sur les enjeux énergétiques du Québec, nous constatons depuis plus d'un an une augmentation importante de l'offre d'énergie fossile à travers le monde<sup>2</sup> et plus particulièrement en Amérique du Nord, initié depuis 2008<sup>3</sup>, combiné avec une baisse des tarifs d'électricité et un certain désintérêt pour les énergies renouvelables<sup>4</sup>. Chez Will, nous croyons que l'économie verte est l'ensemble de l'activité économique générée par toutes les entreprises qui produisent des biens et services contribuant à éviter, à réduire ou à supprimer des nuisances pour l'environnement tel que les émissions de GES. L'énergie et les ressources naturelles sont un tandem incontournable dans l'empreinte carbone et écologique sociétale et donc un axe majeur d'intervention pour les politiques liées aux changements climatiques.

La transition vers une nouvelle économie verte ne se fera donc pas sans heurts ni résistance. Le temps est toujours à l'action en dépit des embûches que tentent de semer les climato-sceptiques et du constat très récent de l'augmentation significative de l'offre mondiale en énergie fossile<sup>5</sup>. Aussi applaudissons-nous le virage vers une économie à faible teneur en carbone et confirmé par le gouvernement autour du Plan d'action sur les changements climatiques (PACC 2013-2020)<sup>6</sup>; un plan d'action basé sur des rapports scientifiques et des consultations variées et crédibles. La société québécoise doit agir dès maintenant face aux importants changements climatiques, sociaux et économiques annoncés par les experts du GIEC.

Nous reconnaissons que la cible officielle du MDDEFP, établit en 2012, de réduire d'ici 2020, les émissions de GES au Québec de 20 % par rapport à 1990 est fort ambitieux. La cible de réduction du gouvernement actuel est de 25 % de réduction des émissions de GES en 2020 et, comme le souligne la Commission, le défi est « très grand »<sup>7</sup>. Cette dernière cible imposera assurément de nouvelles contraintes quant à l'utilisation de l'énergie en général et en particulier de l'énergie fossile. Notre entreprise appuie sans réserve la stratégie proposée consistant à favoriser l'efficacité énergétique<sup>8</sup> dans tous les secteurs économiques et pour toutes les sources d'énergie.

<sup>1</sup> GIECC : Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat, rapport du 27 septembre 2013.

<sup>2</sup> "Key world energy statistics 2013" de l'Agence Internationale de l'Énergie.

[http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/KeyWorld2013\\_FINAL\\_WEB.pdf](http://www.iea.org/publications/freepublications/publication/KeyWorld2013_FINAL_WEB.pdf), page 6.

<sup>3</sup> Avec le début de l'exploration et de l'exploitation commerciale d'énergie fossile non conventionnelle tel que le gaz de schiste et le pétrole non conventionnel stimulés par l'utilisation de nouvelles technologies, dont la fracturation hydraulique qui consiste à la dislocation ciblée de formations géologiques peu perméables contenant des combustibles fossiles.

<sup>4</sup> <http://consultationenergie.gouv.qc.ca/documents/document.asp>. Voir résumé: Un secteur en pleine mutation

<sup>5</sup> L'auteur de renommé international Lester R. Brown, signalait encore en 2007, l'atteinte d'un «peak pétrolier» en page 57 et d'une pénurie d'énergie fossile en page 29 dans son livre « *Le Plan B; pour un pacte écologique mondial* », Édition Calmann-Lévy Souffle Court Éditions, 2007.

<sup>6</sup> Plan d'Action de lutte aux changements climatiques

[http://www.mddefp.gouv.qc.ca/changements/plan\\_action/pacc2020.pdf](http://www.mddefp.gouv.qc.ca/changements/plan_action/pacc2020.pdf).

<sup>7</sup> Rapport de la Commission « *De la réduction des Gaz à Effet de serres à l'indépendance énergétique du Québec* », page 55.

<sup>8</sup> <http://consultationenergie.gouv.qc.ca/documents/document.asp>. Voir perspectives d'action, point 1.

C'est dans l'esprit de contribuer aux défis des changements climatiques et de l'optimisation de l'utilisation des énergies que nous présentons ce mémoire dans lequel vous retrouverez quelques recommandations ainsi qu'une brève présentation de notre contribution pour relever le défi du changement climatique en y voyant une occasion de développement technologique, économique, énergétique et social.

## 1. TRANSFORMER LA CRISE EN TREMPLIN DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous sommes d'avis que la meilleure façon d'amorcer l'action consiste à s'attaquer, d'abord et avant tout, à la réduction à la source<sup>9</sup> des émissions de GES en priorisant des actions stimulant le volet de la réduction de la demande en énergie<sup>10</sup>, tel que l'efficacité énergétique et les transports. Ces actions joueront un rôle de contrepois à l'augmentation de l'offre globale et continentale en énergie fossile, parce qu'ils constituent la source du problème. En réduisant les GES, non seulement réduisons-nous les problèmes qu'ils entraînent, mais nous bâtissons la confiance collective nécessaire pour relever cet immense défi collectif. Un des effets directs de la réduction des émissions de GES est l'augmentation de la productivité, de la compétitivité de nos entreprises du Québec ainsi que notre indépendance énergétique, car cela nous oblige à produire nos biens et nos services avec moins d'intrants énergétiques et de ressources.

Les propriétaires, les locateurs ou les opérateurs de dizaines de milliers d'établissements (bâtiments) institutionnels, commerciaux ou industriels (ICI) constituent un des plus importants leviers de l'économie verte. La très grande majorité de ces bâtiments à plus de 99,9 % ne sont pas réglementés (ayant  $\leq 25,000$  Tm de GES/an) sous le système québécois de plafonnement et d'échange de droits d'émission (SPEDE). Nous considérons que leur désir de faire mieux et plus efficacement créera la demande future pour l'économie verte. En 2009, selon les études, 66 % des émissions de GES du Québec provenaient de toutes les activités de transport, de gestion des matières résiduelles et de l'utilisation d'énergie fossile<sup>11</sup>.

Will a estimé que 53 % de toutes les émissions québécoises de GES (inventaire du Québec de 2008) proviennent de ces unités d'affaires / bâtiments, des petits émetteurs finaux (PEF) ayant  $\leq 25,000$  Tm de GES/an et pivotant autour de trois axes ou postes budgétaires : (1) la consommation énergétique (2) la génération et gestion de leurs matières résiduelles et (3) l'utilisation des transports (intrants et extrants de biens et de personnes) gravitant autour de leurs bâtiments. Ces 3 postes budgétaires, directement associés à l'opération des bâtiments, peuvent servir de terroir au changement « vert », c'est-à-dire à la diminution de l'empreinte carbone et écologique du Québec. Dans un rapport récent, la firme McKinsey reconnaît globalement l'importance de ces 3 champs d'activités<sup>12</sup>.

Pour le volet transport, nous estimons au même titre que la Commission que l'empreinte carbone de l'ensemble du segment transport est en croissance au Québec. L'évolution depuis 1990 jusqu'en 2010 des émissions de GES liées au transport est en augmentation de 27,9 %<sup>13</sup>.

<sup>9</sup> Il existe deux grandes familles de projets de réduction des émissions de GES, ceux qui réduisent à la source les émissions (efficacité énergétique, détournement des déchets de la filière d'enfouissement, optimisation de l'utilisation des transports) et les projets de séquestration des GES c'est-à-dire des projets qui captent et entreposent à long terme des GES (d'afforestation, et capture et entreposage du carbone (CCS)).

<sup>10</sup> Voir rapport de la Commission « *De la réduction des Gaz à Effet de serres à l'indépendance énergétique du Québec* », en particulier les graphiques des pages 50 et 54 sur le potentiel de réductions de GES liés l'efficacité énergétique.

<sup>11</sup> Excluant les émissions liées aux procédés industriels et celles des grands émetteurs finaux, c'est à dire ceux qui émettent  $\geq 25,000$  Tm de GES/an.

<sup>12</sup> [http://www.mckinsey.com/insights/energy\\_resources\\_materials/mobilizing\\_for\\_a\\_resource\\_revolution](http://www.mckinsey.com/insights/energy_resources_materials/mobilizing_for_a_resource_revolution).

<sup>13</sup> Inventaire québécois des émissions de GES en 2010 et leur évolution depuis 1990, page 9.

Nous sommes convaincus que cette augmentation de l’empreinte carbone est liée directement à la prestation du travail et de services au Québec. Nous croyons qu’une des pistes de solution concernant le transport s’arrime autour de mesures touchant la manière de compléter la prestation du travail et des services sociaux essentiels, telles que l’éducation et la santé entre autres. On constate aux États-Unis depuis 2007, une réduction des émissions de GES liés aux transports sur route. Les Américains dans leur ensemble conduisent moins, car ils vivent de plus en plus en milieux urbains, utilisent les transports en commun, adoptent le télétravail et conséquemment, sont moins souvent sur les routes avec leurs véhicules.<sup>14</sup>

Ainsi en décongestionnant les goulots, l’offre en besoin de transport, par une façon de faire différente (prestation du travail et service à heure souple et hors pointe, covoiturage, télétravail et autres mesures combinées avec une mobilité accrue dans les transports) cela permettrait d’éviter la nécessité de construire des infrastructures supplémentaires liées à la gestion de pointe/heure de trafic. De toute évidence, la conversion systématique de tous véhicules de transport (commun et individuelle) en mode électrique ne semble pas une solution à court ou moyen terme<sup>15</sup>. Finalement, les solutions à la réduction de l’empreinte carbone et fossile des transports sont diverses et dépendent également du territoire desservi, soit les grands centres urbains et ses banlieues, les villes régionales et le milieu urbain<sup>16</sup>. Une analyse plus approfondie du potentiel de télétravail, de la dématérialisation des services non tangibles, et de l’utilisation de locaux institutionnels et public en périphérie des grands centres urbains et dans les villes régionales pour la prestation de travail, serait à considérer. Toutes ces actions permettraient une diminution de la demande en transport.

De façon générale, nous comprenons qu’une stratégie québécoise de réduction des émissions de GES harmonisée autour d’une politique énergétique cohérente nécessite une architecture construite autour d’une combinaison pondérée de 4 axes :

1. **Une réglementation efficace** non bureaucratique, économiquement applicable et abordable à moyen et long terme par l’ensemble des acteurs économiques du Québec.
2. **L’utilisation de taxes carbone directes ou indirectes** en la calibrant avec la disponibilité financière de la payer par l’ensemble des parties prenantes de la société québécoise, sans en affecter sa compétitivité. La nécessité d’utilisation des revenus de ces taxes carbone afin de supporter directement les actions et efforts de réductions d’émissions de GES par les PEF aux points d’émissions des GES est essentielle.
3. **L’utilisation de mécanismes réglementés de marché** de type « Cap and Trade » dédiés aux grands émetteurs finaux de GES, comme en fait foi le SPEDE du Québec.
4. **L’utilisation de mécanismes économiques incitatifs** récompensant économiquement des gestes volontaires et conscients de réduction des émissions de GES allant au-delà de la réglementation ou des pratiques courantes en place. Il y a un mouvement croissant de corporations dans le monde désirant agir dans ce domaine<sup>17</sup>.

<sup>14</sup> Earth Policy Institute – Data for Data Highlight 41. U.S. Carbon Dioxide Emissions Down 11% since 2007. October 2 2013 [http://www.earth-policy.org/data\\_highlights/2013/highlights41](http://www.earth-policy.org/data_highlights/2013/highlights41).

<sup>15</sup> L’avenir du Québec passe par indépendance énergétique, Normand Mousseau, Éditions Multimondes, 2009, page 72.

<sup>16</sup> L’avenir du Québec passe par indépendance énergétique, Normand Mousseau, Éditions Multimondes, 2009, page 101-110.

<sup>17</sup> «Who cares wins» David Jones, Founder, One Young World. Financial Times Publishing, 2012, Page 147 (Mark & Spencer; Plan A) et pages 167-170.

Les petits émetteurs finaux de GES constituent la majorité des intervenants économiques, en nombre, en diversité et de par leur impact sur le PIB québécois et sur les émissions québécoises de GES. Nous sommes d'avis que la Communauté québécoise de ces PEF est un vecteur important de changement. Stimuler le changement comportemental des PEF (rayonnant sur leurs employés, fournisseurs et clients) en les récompensant économiquement par d'autres entreprises désirant s'impliquer directement dans les défis et enjeux sociétaux<sup>18</sup>, est une approche complémentaire et essentielle à la réglementation et aux taxes carbone directes ou indirectes.

Afin de réaliser une réduction importante des émissions de GES, notre société doit internaliser un changement comportemental. Ce changement doit comprendre tant PEF que les grands émetteurs ( $\geq 25\,000$  Tm eCO<sub>2</sub> par année). De plus, il doit également s'inscrire dans une stratégie de développement économique afin de rallier les différentes couches de la société. Il est donc nécessaire d'inclure des éléments de motivation afin que ce changement devienne une habitude de vie. Autrement, l'atteinte de cible de réductions élevées risque de devenir un frein économique et pourrait même mener à une récession comme l'indiquait Pierre-Olivier Pineau à la Commission<sup>19</sup>. L'introduction seule d'une taxe ou de quasi-taxe carbone ne peut constituer un élément de motivation. L'exemple de l'Australie est éloquent à cet égard, selon une étude publiée par le Professeur Alex Robson de la Griffith University en septembre 2013 « *Nevertheless, the tax will have significant economic costs. ... Furthermore, government data shows that the tax has not reduced the level of Australia's domestically produced CO<sub>2</sub>-e emissions*<sup>20</sup> ». Même si la situation au Québec est différente de celle de l'Australie, il demeure que seule l'introduction d'une taxe peut générer des effets économiques pervers et n'assure aucunement une réduction automatique des émissions de GES. Nous portons à l'attention de la Commission le questionnement actuel sur les signes de limite et d'essoufflement de la taxation carbone en Allemagne et en France souligné récemment dans certains quotidiens européens<sup>21</sup>.

Concrètement, nous proposons au gouvernement du Québec de ne pas négliger et même de prioriser la stimulation et le soutien économique, par des projets structurants avec effet d'entraînement, à la réduction des émissions de GES chez ces petits émetteurs qui sont non réglementés par le SPEDE, c'est-à-dire les sites/bâtiments qui émettent  $\leq 25\,000$  Tm de GES/an. Non seulement constituent-ils la part la plus importante des émissions au Québec ( $\approx 70\%$  de celles-ci) mais de plus, ils représentent le secteur économique le moins enclin à prioriser ce type d'action, compte tenu de sa petite taille et de ses faibles moyens. La récompense économique est un signal important de changement, avec en surcroît des revenus fiscaux supplémentaires pour l'État. Nous croyons que la stimulation, quoique pouvant être légèrement supportée par des programmes gouvernementaux d'assistance financière, serait favorisée par l'accès à un marché volontaire du carbone sans entraves et sans déboursés directs de la part du gouvernement. Nous tenons à mentionner qu'il existe une limite d'efficacité et des effets pervers à une taxation carbone au-delà de la capacité à l'absorber par les parties prenantes de l'économie québécoise sans en affecter la compétitivité et le développement de son économie.

<sup>18</sup> « Who cares wins » David Jones, Founder, One Young World. Financial Times Publishing, 2012, Pages 1-21.

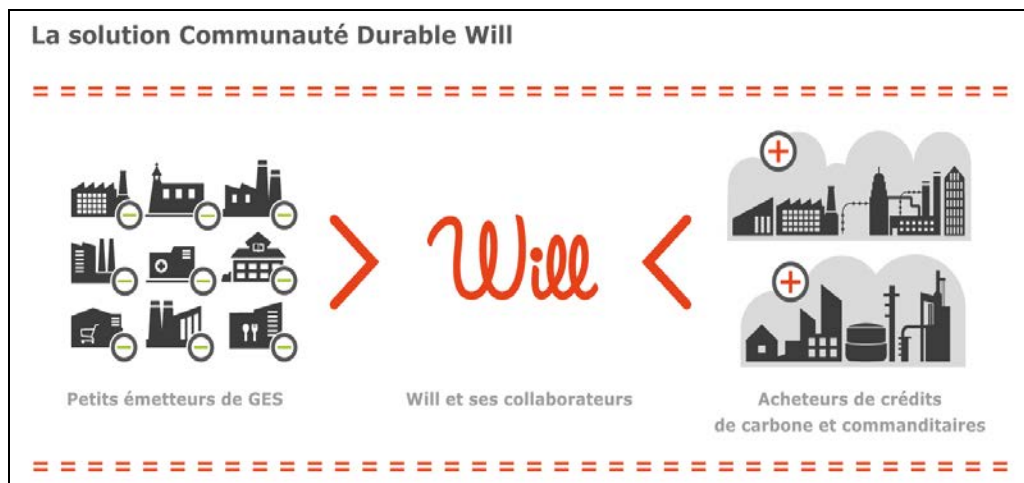
<sup>19</sup> Le courage des moyens, Consultation publique sur les enjeux énergétiques du Québec, 13 septembre 2013, page 6.

<sup>20</sup> Australia's Carbon Tax, An Economic Evaluation, Dr. Alex Robson, PhD, Department of Accounting, Finance and Economics, Griffith University, Australia, September 2013, pages 6 et 7.

<sup>21</sup> Le Figaro, section The New York Time international weekly, 1<sup>er</sup> Octobre 2013 « *Allemagne; les obstacles à un Plan d'énergie propre.* », pages 1 et 4. Le Monde, vendredi 4 Octobre 2013, page 3 « *En Allemagne, les verts modérés sont favorables à une coalition avec Angela Merkel* ». Le Figaro, vendredi 4 octobre 2013, « *En Europe, les verts font mine grise* » et « *La pollution automobile, un nouveau casse-tête allemand pour François Hollande* », en page 8.

## 2. LA SOLUTION COMMUNAUTÉ DURABLE

Notre entreprise a développé une approche novatrice, tant sur le plan méthodologique que sur son modèle d'affaires unique au monde, pour répondre de façon très spécifique, à la problématique de ces petits émetteurs de GES. La « solution Communauté Durable de Will » vise essentiellement à stimuler la réduction des émissions chez les petits émetteurs de GES non réglementés de tous secteurs confondus (manufacturier, commercial et institutionnel), c'est-à-dire ceux qui ont des émissions  $\leq 25$  Ktm/an/bâtiment, qui émettent ensemble près de 70 % des GES au Québec et pour lesquels la réduction est, à priori, hors de prix. Will offre donc aux petits émetteurs de « monétariser » leurs mesures de réduction de GES en stimulant et comptabilisant leurs efforts en commun avec ceux d'autres petits émetteurs et en les transigeant sur les marchés volontaires du carbone<sup>22</sup>.



La solution Communauté Durable<sup>23</sup> s'appuie sur une nouvelle méthodologie de quantification et de vérification des émissions de GES développée par Will<sup>24</sup> et reconnue par un standard de calibre mondial, VCS (*Verified Carbon Standard*)<sup>25</sup> et plus récemment avec la validation de son premier projet de type « cluster » par une tierce partie mondialement reconnue, qui estime le potentiel de réductions de 22,8 Mt de eCO<sub>2</sub><sup>26</sup> éligibles à une monétarisation sur les marchés volontaires, pour sa période 2010-2019.

## 3. QUELQUES ASPECTS DE LA SOLUTION COMMUNAUTÉ DURABLE DE WILL

- **BUT :** Inciter les petits émetteurs finaux du Québec à réduire leurs émissions GES en les « monétarisant » sur les marchés volontaires du carbone afin de récompenser leurs efforts volontaires, mesurés et certifiés. Pour la période 2010-2019, ce projet récemment validé, par une tierce partie indépendante et reconnue mondialement, vise à générer 22,8 Mt de titres de crédit de carbone, accessibles dans le marché volontaire, comme contribution complémentaire de réduction des émissions de GES au système du SPEDE du MDDEFP.

<sup>22</sup> Marché qui s'appuie sur l'appétit d'entreprises, de tout secteur et partout dans le monde, d'inclure dans leur politique corporative de responsabilité sociale (RSE) un volet de support aux initiatives non réglementées de réduction d'émissions de GES [http://en.wikipedia.org/wiki/David\\_Jones\\_\(Global\\_CEO,\\_Havas\)](http://en.wikipedia.org/wiki/David_Jones_(Global_CEO,_Havas)).

<sup>23</sup> [http://www.gedden.com/uploadedfiles/Fondement%20CD\\_FR.pdf](http://www.gedden.com/uploadedfiles/Fondement%20CD_FR.pdf).

<sup>24</sup> <http://www.v-c-s.org/methodologies/VM0018>.

<sup>25</sup> <http://www.v-c-s.org/>.

<sup>26</sup> <https://vcsprojectdatabase2.apx.com/myModule/Interactive.asp?Tab=Projects&a=2&i=929&lat=52%2E939915&lon=-73%2E549133&bp=1>.

- **APPROCHE** : Stimulation de plusieurs types d'efforts distincts de réductions de GES<sup>27</sup>, individuels et collectifs puis leur comptabilisation, agrégation et vérification commune provenant de centaines, voire de milliers, de PEF réuni en Communauté<sup>28</sup>. Ces efforts sont volontaires, réels et mesurés, puis transigés ensuite sur les marchés du carbone permettant ainsi l'intégration des coûts du carbone dans l'économie.
- **SOURCES D'INVESTISSEMENTS** : Will et ses partenaires technologiques, méthodologiques, et financiers de projet, ainsi que le support du gouvernement du Québec (depuis 2010) via le Programme Technoclimat et Emploi Québec. Notre validateur indépendant a reconnu récemment la valeur de notre projet à près 10 millions \$ CDN.
- **BREVETS** : Will détient une analyse de brevetabilité positive pour sa solution Communauté Durable. Une demande de premier brevet a été soumise en janvier 2012, et depuis janvier 2013, « under patent » pour le marché américain à la United States Patent and Trademark Office<sup>29</sup> et canadien. D'autres demandes de brevets sont actuellement en préparation.
- **INNOVATION** : Développement par Will et approbation d'une nouvelle méthodologie de calibre mondial par le standard international VCS. Cette méthodologie, la VM0018<sup>30</sup> est la pierre d'assise de tous les projets de la Communauté Durable dans le monde et favorisera, par ses aspects fongibles, la disponibilité de titres certifiés de réduction de GES à haute valeur ajoutée. La validation du projet complété en juillet 2013 confirme le premier projet de type cluster et est en soi une première à l'échelle mondiale<sup>31</sup>. Nous répondrons ainsi à la demande pressentie des différents marchés régionaux du carbone émergents, réglementés et volontaires.
- **PLATEFORME DE TRAÇABILITÉ** : Notre plateforme de traçabilité, arrimée aux comptes électroniques de chacun des membres de la Communauté Durable, est déjà opérationnelle. Elle a tout récemment été reconnue par un important partenaire technologique international pour un projet de traçabilité de données environnementales aux États-Unis et également par le validateur de projet cluster au Québec. Sa valeur de remplacement est estimée à près de 11 millions de \$ CDN.
- **POUVOIR ATTRACTIF** : Plusieurs partenaires stimulent l'adhésion de leur clientèle ou membre à notre Communauté (parcs industriels, associations sectorielles, bannières, municipalités, etc.). Déjà nous comptons des milliers de sites de PEF d'adhérents, ainsi que des engagements contractuels fermes sur 10 ans. Et ce n'est qu'un début. Notre projet québécois étant notre première grappe régionale de type « cluster ». Une première vitrine mondiale.

<sup>27</sup> Le premier projet mondial de type « cluster » appuyé sur une méthodologie sous standard international et qui repose sur plus de un des 15 « sectorals scopes » <http://v-c-s.org/methodologies/find>, soit celui de demande en énergie # 3, celui de la gestion des déchets # 13 et éventuellement avec le rajout d'un secteur transports # 7).

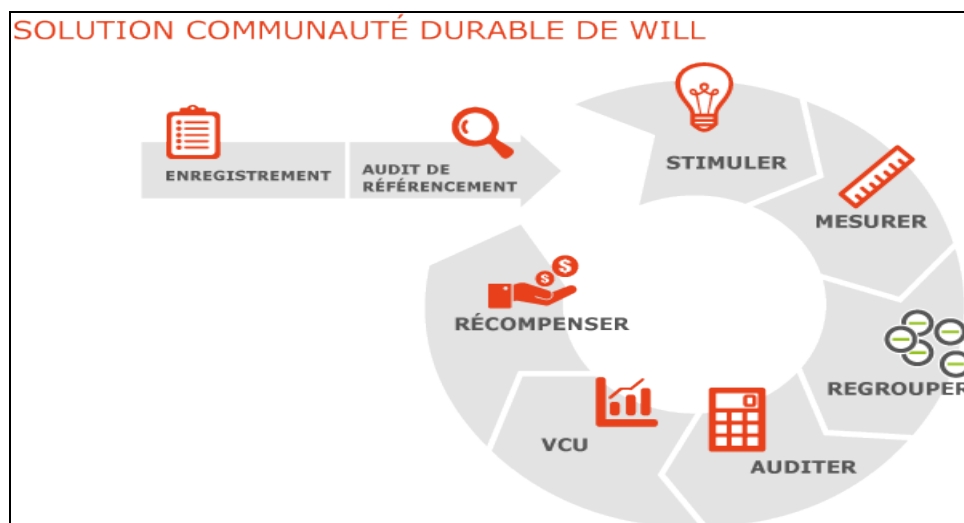
<sup>28</sup> [http://www.gedden.com/uploadedfiles/manifesto\\_FR.pdf](http://www.gedden.com/uploadedfiles/manifesto_FR.pdf).

<sup>29</sup> <http://www.uspto.gov/>.

<sup>30</sup> <http://www.v-c-s.org/methodologies/VM0018>.

<sup>31</sup> Le premier projet mondial de type « cluster » appuyé sur une méthodologie sous standard international et qui repose sur plus de un des 15 « sectorals scopes » <http://v-c-s.org/methodologies/find>, soit celui de demande en énergie # 3, celui de la gestion des déchets # 13 et éventuellement avec le rajout d'un secteur transports # 7).

- MODÈLE D’AFFAIRES** : Création d’une Communauté Durable de PEF au Québec; aucun déboursé pour les membres participants de la communauté, pendant toute la durée du projet (2010-2019); services de soutien complets pour les membres; enregistrement; audit de référencement du scénario de base; création d’un compte électronique personnalisé et formation à son utilisation; identification des mesures et opportunités de réductions possibles chez chacun des membres et entre les membres; stimulation à la réalisation et mesure des efforts; agglomération des réductions et vérification par tierce partie; vente au meilleur prix sur les marchés du carbone volontaire des titres de réduction de GES; partage annuel récurrent de 50-50 % du résultat de la vente nette des crédits de carbone associés aux réductions comptabilisées de chaque membre de la Communauté dans son compte électronique. Enfin, Will retourne 10 % de son bénéfice avant impôt et taxes dans la communauté en réinvestissant cette somme uniquement dans des projets à vocation de développement durable<sup>32</sup>.



En résumé, le défi du changement climatique devient un tremplin vers le développement durable, basé sur une économie moins dépendante des énergies fossiles, une adaptation comportementale de notre société, l’introduction et le développement de technologies vertes ainsi que la coopération avec les autres petits émetteurs confrontés au même défi, avec la même problématique des faibles ressources disponibles. L’ère est à la morosité et au cynisme. Aussi importe-t-il, face aux changements climatiques et aux questions énergétiques, de donner à l’ensemble de la société un signal positif : Le défi est là, colossal, mais nous avons les moyens de le relever de manière à nous développer d’une nouvelle façon, si nous nous y attaquons dès maintenant, de façon créative et systémique.

Ce signal est là, dans les documents soumis par la Commission. Il mériterait toutefois d’être davantage mis en lumière, en commençant par donner l’heure juste à la population concernant les prévisions scientifiques et les impacts économiques des mesures à venir sur notre style et qualité de vie. La société a besoin, actuellement, d’un choc pour réveiller les consciences et stimuler l’engagement dans l’action; d’un climatoc choc, surtout quand nous proposons, en même temps, des mesures pour relever le défi. Ainsi nous pourrions espérer stimuler cette « résilience sociale » à laquelle les travaux de la Commission font allusion. Et laisser un legs générationnel inscrit dans le développement durable.

<sup>32</sup> Politique de Responsabilité social des entreprises (RSE).



#### 4. NOS RECOMMANDATIONS

1. Stimuler, soutenir et encourager les efforts de réduction des émissions de GES de la part de milliers, voire de dizaines de milliers de petits émetteurs québécois, incluant les citoyens à travers leurs municipalités, en démocratisant leur accès aux marchés du carbone, via l'agglomération des efforts consentis autour de leurs bâtiments, permettant ainsi la conversion en argent de leurs efforts non réglementés, volontaires, mesurés et certifiés.
2. Favoriser la mise en place et le déploiement de projets structurants permettant l'implication et la participation, par effet d'entraînement et d'agglomération, de dizaines de milliers de petits émetteurs aux efforts de réductions de leurs émissions de GES. Leurs efforts mesurés et validés devraient être priorités, regroupés et stimulés économiquement autour de projets en efficacité énergétique, projets de transport et à l'optimisation de la gestion de leurs matières résiduelles.
3. Mettre sur pied un programme Québécois, à même les revenus gouvernementaux prévus pour 2013-2020 et provenant du SPEDE, afin de stimuler économiquement le développement de projets de réduction provenant des PEF ancrés et réalisés au Québec et ainsi donner à l'État les moyens de récompenser monétairement leurs gestes volontaires allant au-delà de la réglementation et des taxes en place ou à venir.
4. Offrir à l'économie québécoise un ensemble de mesures complémentaires, extrêmement bien articulées et adaptées à la réalité économique québécoise, dans un dosage incluant : la réglementation, la taxation, les incitatifs fiscaux et économiques et les compensations, et récompenses financières.
5. Prévoir un arrimage équitable entre les titres d'échanges d'émissions octroyés aux grands émetteurs (par la nouvelle réglementation SPEDE) et l'utilisation de crédits de carbone certifiés provenant des efforts de petits émetteurs du Québec transigés sur les marchés volontaires. L'objectif étant une exploitation conjointe et complémentaire de ces deux systèmes, en vue d'atteindre les objectifs de réduction de 20 % (ou 25 %) des émissions de GES du Québec en 2020, selon le PACC 2013-2020.
6. Implanter une politique obligeant le Québec à compenser d'un minimum de 50 %, voire 75 %, ses cibles de réductions de GES par des projets ou des efforts ancrés au Québec selon des standards internationaux reconnus et éligibles à des marchés volontaires et/ou réglementés.
7. Prévoir la révision et la mise à jour statutaire et obligatoire, aux 5 ans, de la politique énergétique québécoise et liée aux cibles de réduction des émissions de GES touchant les changements climatiques.
8. Ne pas restreindre les efforts de réduction de GES provenant du transport uniquement par l'électrification des transports, en mode individuel ou en commun. On doit chercher avant tout à bien comprendre, analyser et combiner un changement comportemental souhaitable et faisable de la part des PEF (de leurs employés, clients, fournisseurs et de la gestion du flux de leurs marchandises) dans la réalisation de leur mission économique à savoir la pertinence et la mobilité de leurs déplacements et transports. La solution n'étant pas uniquement dans l'augmentation de l'offre d'infrastructure bétonnée, des transports en commun, électrique ou pas, mais aussi dans la diminution de la demande de tels transports.

#### CONCLUSION

C'est en réduisant d'abord les émissions de GES que le Québec pourra stimuler sa résilience sociale et environnementale. Le changement climatique pose le **défi du changement comportemental, individuel et sociétal**, du choix technologique et celui du modèle économique pour sortir de notre dépendance aux énergies fossiles.

C'est, à la base, une question de choix conscient et d'attitude. Il faut y voir là une opportunité au sein de la crise potentielle. Will travaille également dans ce sens en offrant aux petits émetteurs de GES des solutions pratiques démontrant qu'il peut être rentable, sur plusieurs plans, de les réduire.

Ainsi, petit à petit, on créera une nouvelle économie et une richesse collective verte, apte à assurer la prospérité en affrontant et en composant avec les changements climatiques. La loi de l'adaptation s'applique à toutes les espèces. Darwin a toujours et encore raison.

#### **À PROPOS DE Les Solutions Will inc.**

Will, anciennement Gedden, est reconnue mondialement pour ses solutions innovatrices, modulables et performantes, en matière de stimulation de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Fonctionnant en mode communautaire, les solutions de Will offrent aux entreprises et aux organismes publics / gouvernementaux diverses options de gestion durable axées sur la valorisation des matières résiduelles et sur l'optimisation tant des transports que de l'efficacité énergétique. Cela permet de quantifier les efforts de réduction des GES afin qu'ils puissent être convertis en crédits de carbone transigibles sur les marchés volontaires nationaux et internationaux. L'équipe de Will est fière d'offrir des solutions gagnant-gagnant tant pour les entreprises et les gouvernements, que pour les communautés impliquées.

Will est carboneutre depuis 2010. Will s'est engagé, dans le cadre de sa politique de responsabilité sociale, à retourner 10 % de ses bénéfices nets dans des projets communautaires soutenant le développement durable.

#### **RÉFÉRENCES COMPLÉMENTAIRES**

1. CV corporatif [http://www.gedden.com/uploadedfiles/CVwill\\_FR.pdf](http://www.gedden.com/uploadedfiles/CVwill_FR.pdf).
2. Manifesto [http://www.gedden.com/uploadedfiles/manifesto\\_FR.pdf](http://www.gedden.com/uploadedfiles/manifesto_FR.pdf).
3. Fondements Communauté Durable [http://www.gedden.com/uploadedfiles/Fondement%20CD\\_FR.pdf](http://www.gedden.com/uploadedfiles/Fondement%20CD_FR.pdf)
4. CP presse du 11 juillet 2013 [http://www.gedden.com/uploadedfiles/CP\\_PD\\_FR.pdf](http://www.gedden.com/uploadedfiles/CP_PD_FR.pdf).